

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Plast EPColor A resin

FS3075

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 24-mars-2022

Date de révision :
13-avr.-2026

Numéro de révision: 2.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Plast EPColor A resin
UFI: V9X0-Q0WD-400P-DSJS
Contient 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane; éther de p-tert-butylphényle 1-(2,3-époxy)propyle; Polypropylène glycol diglycidyléther

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Résine époxy
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1. (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2. (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008



Mention d'avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

Contient

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane; éther de p-tert-butylphényle 1-(2,3-époxy)propyle; Polypropylène glycol diglycidyléther

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)
Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane 1675-54-3	216-823-5	50 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	Eye Irrit. 2 : C $\geq$ 5% Skin Irrit. 2 : C $\geq$ 5%	-	-	01-2119456619-26
éther de p-tert-butylphényle 1-(2,3-époxy)propyle	221-453-2	10 - 25	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	-	-	-	01-2119959496-20

3101-60-8			Aquatic Chronic 2 (H411)				
Polypropylène glycol diglycidyléther 26142-30-3	607-873-2	2.5 - 10	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	-	-	-	/

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane 1675-54-3	11266.1 mg/kg (rat)	20000 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible
éther de p-tert-butylphényle 1-(2,3-époxy)propyle 3101-60-8	Aucune donnée disponible	2000 mg/kg (rat)	Aucune donnée disponible

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Amener la personne à l'air libre. Move out of dangerous area.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Boire beaucoup d'eau. Amener la personne à l'air libre.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Imposer en cas d'inconscience en position latérale stable.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucun(e) en particulier.
--	--------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

Conseils à destination des secouristes. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Notify authorities if liquid enters sewers or public waters.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation Mettre en place une ventilation adaptée. Évitez la formation d'aérosol.

Remarques générales en matière d'hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver bien fermé, au frais et au sec. Conserver dans le conteneur d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet

Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Aucun(e) connu(e)

Niveau dérivé sans effet (DNEL)**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Aucune information disponible

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Protection de la peau

Protection des mains

Protection respiratoire

lunettes de sécurité avec protections latérales.

Vêtements à manches longues.

Gants de protection caoutchouc butyle (EN 374)

En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées. Type A.
Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Incolore
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété

Point de fusion/point de congélation
Point/intervalle de fusion
Point/intervalle d'ébullition
Inflammabilité
Limite supérieure d'inflammabilité:
Limite supérieure d'explosivité
Limite inférieure d'inflammabilité
Limite inférieure d'explosivité
Point d'éclair
Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
pH
Viscosité cinématique
Hydrosolubilité
Solubilité dans d'autres solvants
Coefficient de partage : n-octanol/eau
Pression de vapeur
Densité
Densité relative
Densité de vapeur
Caractéristiques des particules
Densité de vapeur

Valeurs

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Sans objet
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
> 100 °C (CAS 26142-30-3)
Not selfigniting
Aucune donnée disponible
Sans objet Insoluble dans l'eau
Aucune donnée disponible
Non miscible à l'eau
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
2.3 hPa (20°C)
1.12 g/cm³ (20°C)
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Sans objet
Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Viscosité	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	1400 mPas (20°C)
Informations supplémentaires	Solids content: 0,0%

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Explosibles

Propriétés explosives N'est pas un explosif.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

alkalis, Amines, Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Inhalation	Aucune information disponible.
Contact oculaire	Aucune information disponible.
Contact avec la peau	Aucune information disponible.
Ingestion	Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	= 11266.1 mg/kg (Rat)	= 20000 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible
éther de p-tert-butylphényle 1-(2,3-époxy)propyle	Aucune donnée disponible	> 2000 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible

Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritant pour les yeux.

Sensibilisation**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes****Propriétés perturbatrices endocriniennes**Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).**11.2.2. Autres informations**

Aucun(e)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité****Effets d'écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
éther de p-tert-butylphényle 1-(2,3-époxy)propyle		7.5: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
éther de p-tert-butylphényle 1-(2,3-époxy)propyle	3.59

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

No de déchet suivant le CED 08 04 09*

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU

3082

14.2 Nom d'expédition

3082 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

9

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Danger pour l'environnement

Danger pour l'environnement

14.6 Dispositions spéciales

Kemler code: 90

EMS: F-A,S-F

Stowage cat. A

Sans objet

14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Informations supplémentaires

Limited quantities (LQ) 5L

Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

ADR/RID

14.1 N° ONU

3082

14.2 Nom d'expédition

3082 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

9

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Danger pour l'environnement

Danger pour l'environnement

14.6 Dispositions spéciales

Kemler code: 90

EMS: F-A,S-F

Stowage cat. A

Informations supplémentaires

Limited quantities (LQ) 5L

Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

Transport category 3

Tunnel restriction code (-)

IATA/ICAO**14.1 N° ONU**

3082

14.2 Nom d'expédition

3082 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

9

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Danger pour l'environnement

Danger pour l'environnement

14.6 Dispositions spéciales

Aucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classification allemande WGK**

Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2

Législations de l'UE

Reg.1907/2006 (REACH)

Reg. 878/2020 amending REACH Annex II

Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures

Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)

Dir. 98/24/CE

Dir. 2000/39/CE (OEL)

Dir. 2008/98/EC (on waste)

Reg. 649/2012/CE (PIC)

Inventaires internationaux**EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

Légende**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**Autres informations**

Directive 2012/18/EU

- Named dangerous substances - ANNEX I None of the ingredients is listed.
- Seveso category E2 Hazardous to the Aquatic Environment
- Qualifying quantity (tonnes) for the application of lower-tier requirements 200 t
- Qualifying quantity (tonnes) for the application of upper-tier requirements 500 t

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende des abréviations et des acronymes

Skin Irrit. : Skin irritation

Eye Irrit. : Eye irritation

Skin Sens. - Skin sensitisation

Aquatic Chronic - Aquatic Chronic Toxicity

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification des risques pour la santé humaine, physiques et chimiques et des dangers environnementaux a été dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et, le cas échéant, de données d'essai.

Principales références de la littérature et sources de donnéeswww.ChemADVISOR.com/**Date de préparation** 24-mars-2022**Date de révision :** 13-avr.-2026**Numéro de révision:** 2.0**Remarque sur la révision:****Motif de la révision** Section de mise à jour : 2 (-H360F),
3 (CAS 3101-60-8; 26142-30-3)**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité